

Allianz Opérations Entreprises Bordeaux

Service Responsabilité Civile Entreprises

Case Courrier : 81033

5 C Esplanade Charles de Gaulle

33081 Bordeaux Cedex

Tél : 0972 727 319 *appel non surtaxé*

Fax : 01 30 68 73 82

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

E-Mail : BXRC@allianz.fr

BORD-DR - 81033

Code Intermédiaire 531AJ3

M BASTIEN PERROT

10 ALLEE VICTOR HUGO

31240 ST JEAN

Références à rappeler

Assuré : EURL HOULES

Contrat : 45805163

Dossier suivi par : Charlotte LEJEUNE

Date : Bordeaux, le 30 mai 2017

Objet : Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une attestation d'assurance à remettre à votre client concernant son contrat d'assurance Responsabilité Civile en référence.

Nous vous rappelons, à toutes fins utiles, **qu'une attestation ne peut être délivrée qu'après vérification du paiement effectif par le Souscripteur de ses cotisations.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Charlotte LEJEUNE



ATTESTATION D'ASSURANCE**Responsabilité Civile
PRESTATAIRES DE SERVICES**

Allianz IARD, dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

EURL HOULES
5 CHE BELLEVUE
31240 ST JEAN

est titulaire d'un contrat d'assurance **Responsabilité Civile** souscrit sous le numéro **45805163** et qui a pris effet le 1er juillet 2010.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités telles que précisées aux Dispositions Particulières à savoir :

- Destruction de nids de guêpes et de frelons

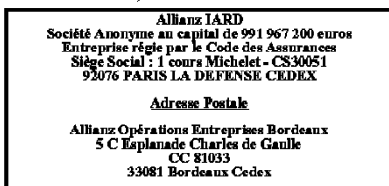
La présente attestation est valable du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Bordeaux, le 30 mai 2017

Pour Allianz,




Chantal Lespine

ATTESTATION D'ASSURANCE**Responsabilité Civile
PRESTATAIRES DE SERVICES**

Allianz IARD, dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

EURL HOULES
5 CHE BELLEVUE
31240 ST JEAN

est titulaire d'un contrat d'assurance **Responsabilité Civile** souscrit sous le numéro **45805163** et qui a pris effet le 1er juillet 2010.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités telles que précisées aux Dispositions Particulières à savoir :

- Destruction de nids de guêpes et de frelons

La présente attestation est valable du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Bordeaux, le 30 mai 2017

Pour Allianz,




Chantal Lespine



ATTESTATION D'ASSURANCE**Responsabilité Civile
PRESTATAIRES DE SERVICES**

Allianz IARD, dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

EURL HOULES
5 CHE BELLEVUE
31240 ST JEAN

est titulaire d'un contrat d'assurance **Responsabilité Civile** souscrit sous le numéro **45805163** et qui a pris effet le 1er juillet 2010.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités telles que précisées aux Dispositions Particulières à savoir :

- Destruction de nids de guêpes et de frelons

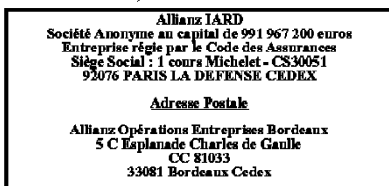
La présente attestation est valable du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Bordeaux, le 30 mai 2017

Pour Allianz,




Chantal Lespine

